



## SOMMAIRE

Toutes espèces

Pêcher

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B

Rédacteur : Isabelle  
MILLELIRI



Structures partenaires : CA  
2B, CANICO, FREDON,  
exploitants observateurs

Directeur de publication :  
Jean François SAMMARCELLI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43  
<http://www.cra-corse.fr/>  
Crédit photo : CA2B,



Action pilotée par le  
Ministère chargé de  
l'agriculture, avec l'appui  
financier de l'Office National  
de l'Eau et des Milieux  
Aquatiques, par les crédits  
issus de la redevance pour  
pollutions diffuses attribués  
au financement du plan  
ÉCOPHYTO.

## A retenir

### Pêcher

**Cloque** : période à risque en cours ; suivre l'évolution des bourgeons à bois

### Abricotier, Pêcher, Prunier

**Enroulement chlorotique de l'Abricotier** : Surveiller les débourrements foliaires très précoces et éliminer les arbres contaminés

## TOUTES ESPECES

### • Enroulement Chlorotique de l'Abricotier (ECA) – *Cacopsylla pruni*

**Observation** : les symptômes de démarrage de végétation prématurée sur pruniers, abricotiers sont visibles. Les différents secteurs de production sont concernés en ce début de saison.

**Evaluation du risque** : Le vol de psylle a débuté.

Le risque est élevé dans les vergers ayant des arbres présentant les symptômes. Cette maladie étant incurable, les vergers doivent être inspectés dès cette période pour éliminer au plus tôt les arbres repérés contaminés.

**La lutte contre cette maladie est obligatoire par arrêté préfectoral** en date du 17 janvier 2019. Elle impose l'arrachage et la destruction des arbres contaminés.

**Gestion du risque** : Afin de limiter les risques, il est nécessaire de planter du matériel végétal certifié, surveiller les plantations en hiver. La lutte contre l'ECA nécessite une **éradication obligatoire et collective**. Les arbres doivent être arrachés avant la présence de psylle pour limiter les sources de propagation dans le verger. Une barrière physique peut être réalisée sur les vergers de prunus (Cf liste des produits de biocontrôle).

### • Bactériose - Corynéum

**Observation** : la période de sensibilité est en cours.

**Evaluation du risque** : Le risque est donc faible à moyen selon l'historique des parcelles et l'avancement végétatif des variétés et espèces.



Photo 1 : Expression des symptômes ECA sur pruniers

## PECHER

- **Stade phénologique**

Stade F (BBCH 65) sur les variétés très précoces (Early bomba, Boréal) à stade D - E pour les variétés à floraison précoce (Patty, Princess time, Carène...); on constate un avancement sur le démarrage de végétation sur les variétés à floraison précoces et très précoces sur le secteur de Casinca par rapport au secteur de San Giulianu.

Pour le reste des variétés, on observe la quasi-totalité des variétés au stade B;



Stade BBCH 51 sur la majorité des variétés



Stade BBCH 59 sur variétés à floraison précoce

- **Cloque - *Taphrina deformans***

**Observation :** les pointes vertes sont visibles sur les variétés à floraison très précoce et précoce; on constate un glissement des écailles pour un certain nombre de variétés au stade C voire B-C.

**Évaluation du risque :** Le stade de sensibilité débute au stade pointe verte, avec des conditions de températures supérieures à 7°C + pluies. Les conditions climatiques à venir sont peu favorables aux contaminations; une vigilance est toutefois nécessaire sur les variétés plus sensibles. Le risque est donc faible à moyen selon l'avancement végétatif.

- **Pou de San José – cochenilles lécanines**

**Biologie :** Le Pou de San José hiverne sous forme de larve de 1<sup>er</sup> stade sous bouclier et essaime au printemps fin avril – début mai. L'essaimage de la 2<sup>ème</sup> génération, se déroule entre juillet et fin août. Lors de forte pression, ces cochenilles peuvent provoquer la mort du rameau voir de la charpentière. Les piqûres sur fruits occasionnent des décolorations rougeâtres, nécessitant d'écarter les fruits lors de la commercialisation.

La cochenille lécanine hiverne au 2<sup>ème</sup> stade larvaire. Au début du printemps, les larves reprennent leur activité, deviennent adulte en formant un bouclier. Les pontes ont lieu courant avril et les premières larves mobiles sortent selon les conditions de l'année dès le mois de mai. Elles se nourrissent le long des nervures avant de se fixer sur les rameaux pour donner une 2<sup>ème</sup> génération dont l'essaimage s'observe dans le courant du mois de juillet.

**Gestion du risque :** repérer les foyers de cochenilles (lécanines et pou de San José) lors des chantiers de taille

- **Pucerons**

**Biologie :** Déposés en fin d'automne à la base des bourgeons, les œufs donnent naissance en début de saison à des fondatrices. Chaque fondatrice engendre des larves, uniquement des femelles, qui deviennent des adultes ailés ou aptères en huit jours et s'empressent de se reproduire à leur tour. Les premiers pucerons verts se remarquent en début de végétation sous le limbe des jeunes feuilles. À mesure que la population se développe, les feuilles se crispent et se recroquevillent. Les colonies produisent du miellat en abondance, prélevé par les fourmis qui, en échange, les protègent contre leurs ennemis naturels. Ces pucerons peuvent aussi inoculer des virus, tels que la Sharka.

**Observation :** des pucerons ont été observés sur les foyers de la saison dernière.

**Évaluation du risque :** Le risque est donc faible à moyen selon l'avancement végétatif et l'historique des parcelles.





- **Thrips meridionalis**

**Biologie :** les larves de Thrips peuvent occasionner des dégâts sur la période qui se situe en fin de floraison, au moment où le calice commence à se dessécher. Les piqûres entraînent la formation de petites zones nécrosées qui s'élargissent au fur et à mesure du développement du fruit. Celui-ci se craquelle et se déforme. Les larves sont de couleur jaune, et mesurent 0,2 à 0,5 mm de longueur ; elles se cachent à l'insertion entre le calice et l'ovaire.

**Observation :** les premiers battages ont été effectués sur les variétés en fleur sur le secteur de Casinca ; la présence de thrips a été constatée mais à un niveau très faible.

**Evaluation du risque :** le risque débute pour les variétés ayant atteint le stade de floraison. Il reste faible à moyen selon l'état d'avancement de la végétation et la sensibilité des variétés.

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Lundi 10 fév.	Mardi 11 fév.	Mercredi 12fév.	Jeudi 13 fév.	Vendredi 14 fév.	Samedi 15 fév.	Dimanche 16 fév.
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Eclaircies le matin, retour des passages nuageux ; vent fort de secteur Ouest	Temps ensoleillé		Ciel voilé	Temps ensoleillé ; vent de sud-Ouest assez fort jusqu'à dimanche matin ; températures minimales en hausse en début de semaine prochaine		

Pour la période du jeudi 13 au dimanche 16 février, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

## LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE :** ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
  - les macro-organismes ;
  - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.